



**FÉDÉRATION DE LA RÉGION AUVERGNE  
POUR LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT**

(membre de France Nature Environnement)

**1 BIS, RUE FRÉDÉRIC BRUNMUROL  
63 122 CEYRAT**

TÉLÉPHONE/TÉLÉCOPIE : **04 73 61 47 49**

E-MAIL : [asso.frane@wanadoo.fr](mailto:asso.frane@wanadoo.fr)

Ceyrat, le 17 décembre 2009

**Monsieur le Président du Conseil général  
de la Haute-Loire  
Hôtel du Département  
1 place Monseigneur de Galard  
BP 310  
43011 Le Puy en Velay**

Service environnement

**Objet : Commission du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers.**

Monsieur le Président,

La FRANE travaille sur le thème des déchets depuis de nombreuses années et accompagne notamment l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques dans ce domaine. Elle a par exemple participé au PREDIS Auvergne et à l'association MEDIANE, et plus récemment à l'élaboration du PREDD Auvergne. Son représentant au CESR a été rapporteur de la saisine menée par ce dernier sur les déchets en Auvergne. La FRANE s'est par ailleurs investie dans des actions de formation professionnelle (auprès d'agents de déchetteries, d'agents de collecte...) et de sensibilisation pour une meilleure gestion des déchets, notamment auprès des élus (interventions auprès des élus des syndicats intercommunaux, édition d'un guide - mémento pratique à l'attention des élus...).

Enfin, elle a suivi l'élaboration des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers en lien avec ses associations représentées au sein des commissions départementales.

Elle est actuellement membre de la Commission du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers du Cantal, et représentée dans celle du Puy-de-Dôme par la FDEN 63 et de l'Allier par la FAN, toutes deux fédérations départementales membres de la FRANE.

En ce qui concerne la Haute-Loire, nous n'avons pas de représentant au sein de la commission du plan départemental d'élimination des déchets ménagers. En effet, l'association Nature Haute Loire n'est plus membre de la FRANE.

Nous souhaiterions que le réseau FRANE puisse participer à cette commission et vous sollicitons ainsi pour en devenir membre.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.

Le Président de la FRANE,  
Marc SAUMUREAU